La mémoire tout-en-fiches

Anne-France Grenon

DUNOD

Pour Camille E.
Pour les E1B et les S1.

Maquette intérieure : Raphaël Lefeuvre
Mise en page : Soft Office

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.
Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.
Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

DANGER
LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

© Dunod, 2018

11 rue Paul Bert – 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-077881-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Introduction **5**

PARTIE 1
MÉMOIRE ET CONNAISSANCE **11**

Fiche 1 – Mnémosyne et Léthè : mémoire et oubli 13

Fiche 2 – Platon, mémoire et réminiscence 17

Fiche 3 – Platon, *Ménon* 23

Fiche 4 – Platon, *Phédon* 26

Fiche 5 – Aristote, *Traité de la mémoire et de la réminiscence* 30

Fiche 6 – Descartes 38

PARTIE 2
MÉMOIRE ET IDENTITÉ **45**

Fiche 7 – Saint Augustin 47

Fiche 8 – Locke, *Essai concernant l'entendement humain* 53

Fiche 9 – Bergson, le temps de la mémoire 60

Fiche 10 – Bergson, les deux mémoires 66

Fiche 11 – Proust, l'écriture de la mémoire 71

Fiche 12 – Proust, mémoire volontaire et mémoire involontaire 78

PARTIE 3
MÉMOIRE ET OUBLI **85**

Fiche 13 – La mémoire, objet d'étude de la psychologie et des neurosciences 87

Fiche 14 – Nietzsche, la dialectique de l'oubli et de la mémoire 93

Fiche 15 – Freud, une mémoire sans souvenir 101

Fiche 16 – Corneille, *Cinna*, Ordonner l'oubli 107

Fiche 17 – Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions* et les énoncés de la mémoire 114

Fiche 18 – Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, écrire de mémoire 122

PARTIE 4
MÉMOIRE ET HISTOIRE **129**

Fiche 19 – Maurice Halbwachs, le concept de mémoire collective 131

Fiche 20 – Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance* 137

Fiche 21 – Charles Péguy, « L'histoire et la mémoire forment un angle droit. » 144

Fiche 22 – Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale 150

Sujets de dissertations **155**

Introduction

1. Qu'entendre par le terme mémoire ?

Le terme, issu du latin *memoria*, désigne « une aptitude à se souvenir » et « un ensemble de souvenirs ». Par mémoire, on entend donc aussi bien une faculté que l'espace, le champ mental qui conserve ces souvenirs. La mémoire présente dès lors une ambivalence : en tant que faculté, elle est active. En tant que lieu où se conservent les souvenirs, elle est passive. Cette ambiguïté se retrouve au sein des expressions dans lesquelles entre ce terme : « avoir, garder quelque chose en mémoire » ; « avoir bonne ou mauvaise mémoire » ; « de mémoire »… Appartenant à la langue courante, ces locutions nous renvoient à la conception que nous nous faisons ordinairement de notre mémoire. Elle stocke des informations en même temps qu'elle nous met en mesure de les mobiliser, lorsque nous en avons besoin et ce, sans être tributaire de la présence de l'objet qui est à leur origine. La mémoire s'impose donc d'abord à nous par son utilité. Sans elle, il est impossible de maintenir dans le temps la connaissance des choses et de constituer nos connaissances en savoir. Plus, encore, elle nous permet de nous extraire de l'instant présent et de nous inscrire dans une durée qui intègre le passé au présent et nous oriente vers l'avenir. C'est là notamment, la conception de la mémoire que développe Bergson. Elle est également, telle que la définit Proust, cette faculté qui nous permet de retrouver le temps perdu et de faire l'expérience du temps pur que ne viennent plus segmenter les oppositions entre passé, présent et futur. La mémoire dans ces conditions nous donne, comme une grâce, de pouvoir nous rassembler, de pouvoir nous ressembler, soit encore de nous saisir identique à nous-même.

Des expressions comme « de mémoire d'homme », « de bonne ou de sinistre mémoire » nous révèlent que la mémoire implique une idée de tradition, de transmission ou encore de réputation, comme si les choses étaient accompagnées, sinon précédées par leur mémoire. La mémoire

se définit alors comme la perpétuation d'un sens et l'objet auquel elle se rapporte s'efface en tant que tel pour ne plus être que le signe de ce qui s'est pensé autrefois, de tout temps ou encore en des temps immémoriaux. Ainsi les tragédies de Corneille, indépendamment de leur argument, de leur théâtralité qui les rend atemporelles – de même que toute œuvre dite classique – sont significatives de ce qu'a pu être une société régie par l'honneur et garde la trace – la mémoire – d'une conception féodale des relations humaines. Porteur d'une mémoire, un objet devient, au sens étymologique du terme, un monument, c'est-à-dire une invitation à se souvenir. Dans un tableau célèbre, *Les Bergers d'Arcadie*, le peintre Nicolas Poussin représente trois bergers et une bergère déchiffrant une inscription sur un tombeau « *et ego in Arcadia* », « Moi aussi, je suis en Arcadie ». Ce tombeau n'est rien d'autre que le monument qui les enjoint de se souvenir que, même dans cette région bienheureuse qu'est l'Arcadie, la mort les attend.

Que la mémoire ne se suffise pas à elle-même, qu'elle ait besoin d'adjuvants, de documents ; qu'elle s'éduque, s'entraîne, relève de techniques – dont la tradition fait du poète grec du VIe siècle, Simonide de Céos, l'inventeur – le mot composé « aide-mémoire », le souligne ostensiblement. Il y a quelque chose de mécanique dans la mémoire. Retenir n'est pas penser. Descartes, après s'être intéressé à l'arbre de Lulle, procédé mnémotechnique fort réputé tout au long de la Renaissance, dénonce l'inanité de ce pense-bête. Avant lui, en une formule célèbre, « Mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine », Montaigne stigmatise l'abrutissement auquel conduit l'accumulation de connaissances dans une mémoire qui, prenant le pas sur l'intelligence, l'étouffe.

Dérivé du terme féminin, mémoire, le terme, au masculin est un écrit. Cet écrit peut être un relevé de compte : ainsi, au début des années 1740, Jean-Jacques Rousseau écrit à la mère d'une jeune fille à laquelle il donne des leçons de musique pour lui présenter le mémoire, c'est-à-dire le compte, des cours et, à l'appui de ce document, exiger d'être payé. Mais un mémoire est également la description d'une cause à juger et en ce cas le terme relève du vocabulaire judiciaire. Enfin, au pluriel, les mémoires, reprenant le sens d'annales, de chroniques qu'a ce mot au pluriel en latin, désignent le récit des événements dont on a été le témoin et, par extension, un genre littéraire qu'ont illustré *Les Mémoires* du duc de Saint Simon ou ceux du cardinal de Retz au XVIIe siècle, sans parler des *Mémoires d'outre-tombe* de Châteaubriand au XIXe siècle.

2. La mémoire, une faculté problématique

La mémoire intervient dans l'acquisition des connaissances, dans la formation de la personnalité, dans l'éducation. En ce sens, elle est indispensable. Pourtant, n'est-elle pas une limite : dans quelle mesure ne constitue-t-elle pas un obstacle à la pensée, n'entrave-t-elle pas les élans créateurs de celle-ci ? La mémoire n'est-elle pas la répétition de discours bien – trop bien – appris ? Et, pour cette raison même, ne nous pousse-t-elle pas à mettre notre esprit critique en berne ? Dès lors, la mémoire n'est-elle pas une autorité qu'il faut savoir renverser ? Jusqu'à quel point intervient-elle dans l'acquisition des connaissances ? Les savoirs de la mémoire conduisent à l'érudition. Mais la connaissance ne suppose-t-elle pas de s'arracher à la tradition, à la mémoire, et de se servir de son propre entendement ? De penser par soi-même ? Être philosophe, n'est-ce pas en finir avec la mémorisation d'Homère ?

Certes ! Pourtant, ni Socrate, ni Platon ne manquent de s'y référer et de le citer. L'apprentissage des textes homériques est au fondement de l'éducation de tout citoyen d'Athènes. Ces textes participent de l'identité collective, donne son épaisseur au sol de la patrie. Il n'y a pas de culture sans mémoire et, comme l'explique Hannah Arendt dans sa réflexion sur l'autorité[1], la transmission de cette mémoire est de la responsabilité des adultes. Les adultes ont vis-à-vis de leurs enfants le devoir de conserver et d'assurer la durée d'un monde qui est toujours plus vieux. La perte de la mémoire, d'un savoir de ce que fut l'origine de ce monde n'est pas seulement une crise du sens, mais une crise de l'autorité – ou très exactement est une crise du sens, parce qu'elle met en faillite toute autorité. Pas de mémoire, pas d'ordre. Non pas l'ordre au sens prescriptif, normatif du terme, mais d'abord au sens d'harmonie, au sens d'un ce qui doit être, parce que cela doit l'être de tout temps. Il en est ainsi, de mémoire d'homme…

Comment penser le monde sans mémoire ? Le présent ainsi que l'analyse Bergson, est toujours plein du passé. En tout être, il y a une mémoire, fût-ce dans sa forme la moins élaborée, la plus fruste. Le vivant

1. Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, « Qu'est-ce que l'autorité ? ».

est mémoire et toute espèce est gouvernée par la mémoire, quelque chose de l'ordre d'un toujours déjà su, toujours déjà appris. Par ailleurs, dans l'instant même où il s'éprouve, le sentiment se constitue en souvenir. Mais, pour autant, ce souvenir, puis-je, à tout moment, le convoquer ? Suis-je maître de ma mémoire ? Est-ce moi qui convoque mes souvenirs ? N'est-ce pas eux qui, également, se rappellent à moi, à mon insu. La mémoire, telle que l'analyse Freud, n'a pas de souvenirs. Mes souvenirs, ce que je prends pour tel, bien souvent, ne sont que fantaisie, création de mon imagination, écran. Ma mémoire se joue de moi et tire sa force de son aptitude à conserver par le biais de l'oubli. Oublier, c'est ne plus savoir. C'est pourtant toujours avoir, conserver en soi. L'oubli participe de la mémoire, de sa dynamique. Avoir bonne mémoire, c'est pouvoir oublier.

Comment dès lors me fonder sur ma mémoire pour répondre à la question de savoir ce que j'ai fait, pour me reconnaître toujours identique à moi-même ? Comment puis-je prétendre, à l'instar de Locke ou de Rousseau que je peux et dois me fier à ma mémoire pour dire la vérité sur moi et me reconnaître responsable de mes actes, tenir mes engagements ? Jusqu'à quel point ne suis-je pas dans l'illusion, lorsque je crois, sur le seul témoignage de ma mémoire, pouvoir dire que je suis celui que j'étais ?

Enfin, quel accès au passé me donne la mémoire ? N'est-elle pas subjective, partiale, sous influence ? Le passé n'est-il pas le royaume de l'historien ? Quels sont les droits de la mémoire sur le passé ? Est-elle susceptible de tenir un discours juste sur le passé ? En le ramenant dans le champ du présent, ne le met-elle pas sous la coupe des passions. Or, le passé, surtout, lorsqu'il est fait de drames, n'exige-t-il pas l'élucidation de la raison. En d'autres termes l'activité de la mémoire, ses devoirs ne s'opposent-ils pas au travail et au devoir de l'historien ?

3. Présentation des axes d'étude

Les questions que nous venons de soulever sont reprises et mises en perspective dans l'étude qui suit. À cette fin nous avons structuré celle-ci selon quatre axes : Mémoire et Connaissance ; Mémoire et Identité ; Mémoire et Oubli ; Mémoire et Histoire. Nous avons regroupé les auteurs en fonction de ce qui constituait l'axe le plus saillant de leur pensée. Mais, il est

évident qu'il faut élargir votre lecture et ne pas hésiter à vous appuyer sur un auteur pour traiter une question que ne recoupe pas, à première vue, l'axe auquel nous l'avons associé. Ainsi à titre d'exemple, Perec permet tout aussi bien de réfléchir au rapport Mémoire et Histoire qu'au rapport Mémoire et Identité. De même, Freud peut être repris pour penser le rapport Mémoire et Oubli, mais également les rapports Mémoire et Connaissance, Mémoire et Identité… Il faut vous fier sinon à votre mémoire, en tout cas à votre bon sens !

Ressources numériques. Comment y accéder ?

Pour aller plus loin et mettre toutes les chances de votre côté pour réussir l'examen, des compléments sont disponibles sur le site www.dunod.com.

Connectez-vous à la page de l'ouvrage (grâce aux menus déroulants, ou en saisissant le titre, l'auteur ou l'ISBN dans le champ de recherche de la page d'accueil). Sur la page de l'ouvrage, cliquez sur le logo « Les + en ligne ».

LES + EN LIGNE

Partie 1

Mémoire et Connaissance